

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DÉPARTEMENT de l'AUDE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE**

**NOMBRE DE MEMBRES :**

**Afférents au Conseil  
Communautaire : 82**

**En exercice : 82**

**DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
RÉGION LÉZIGNANAISE, CORBIERES ET MINERVOIS**

**Date de convocation : 04/04/2024**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**N° DE\_2024\_\_24**

**Objet : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR  
DELEGATION**

L'an deux mille vingt quatre, le dix avril à 18H15, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de André HERNANDEZ, Président.

Freddy NOLOT a été nommé(e) secrétaire de séance.

**Etaient présents : (49)**

Jean-Claude MONTLAUR (ALBAS), Gérard GARCIA (ARGENS-MINERVOIS), Alain MAILHAC (BOUTENAC), Serge LEPINE (CAMPLOND D'AUDE), André HERNANDEZ (CANET D'AUDE), Joelle CANITROT AYE (CANET D'AUDE), Didier CASATO (CASCATEL des CORBIERES), Serge BRUNEL (CONILHAC-CORBIERE), Jean-Claude MORASSUTTI (CRUSCADES), Mélinda BORNIA (DAVEJEAN), Henry SCHENATO (ESCALES), Isabelle GEA-PERIS (FABREZAN), Jean-Marie SAURY (FELINES TERMENES), Gérard BARTHEZ (FERRALS LES CORBIERES), Jacques CONTIES (FONTCOUVERTE), Béatrice BORT (HOMPS), Jacques PIRAUD (JONQUIERES), René ORTEGA (LAGRASSE), Raymond SPOLI (LA ROQUE DE FA), Gérard FORCADA (LEZIGNAN-CORBIERES), Jean-Paul PUJOL (LEZIGNAN-CORBIERES), Bernard FUMET (LEZIGNAN-CORBIERES), Dominique JOLIS PAILHIEZ (LEZIGNAN-CORBIERES), Thierry CAUMEIL (LEZIGNAN-CORBIERES), Sylvie DANRE (LEZIGNAN-CORBIERES), Sabrina FITO (LEZIGNAN-CORBIERES), Françoise BAROUSSE (LEZIGNAN-CORBIERES), Freddy NOLOT (LEZIGNAN-CORBIERES), Sophie COURRIERE CALMON (LEZIGNAN-CORBIERES), Thierry DENARD

(LEZIGNAN-CORBIERES), Rémi PENAVERE (LEZIGNAN CORBIERES), Guy AUDEMARD D'ALANCON (MONTBRUN DES CORBIERES), Yves FABRE (MONTSERET), Christelle HERMAND (MOUTHOMET), Gérard PIOCH (MOUX), Gilles CASTY (ORNAISONS), Claire CHAOUAT (ORNAISONS), Emile DELPY (PARAZA), André CONTRERAS (QUINTILLAN), Alain COSTE (RIBAUTE), Corinne GIACOMETTI (ROQUECOURBE MINERVOIS), Geneviève LOPEZ (ROUBIA), Jean-Michel FOLCH (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE), Hervé BARO (TERMES), Philippe PUECH (THEZAN DES CORBIERES), Marilyse RIVIERE (TOURNISSAN), Serge MARRET (TOUROUZELLE), Michel PONCOT (VILLEROUGE TERMENES), Alain GALAND (VIGNEVIEILLE)

**Étaient absents les représentants des Communes de : (14)**

Yvon LACOMBE (ALBIERES), Philippe LACOMBE (BOUISSE), Aaron-Lee GRIMSTONE (DERNACUEILLETTE), Michel BARBAZA (LAIRIERE), Bérengère LECEA (LEZIGNAN-CORBIERES), Sophie BIRKENER (LEZIGNAN-CORBIERES), Virginie JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES), Didier JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES), Isabelle FARGES (MASSAC), Jessica BOSCH (MONTJOI), Daniel LANGLOIS (PALAIRAC), Henri RIVIERE (SAINT MARTIN DES PUIITS), Redha MENNAD (SALZA), Cédric MALRIC (TALAIRAN)

**Procurations : (19)**

Bernard SUTRA (AURIAC) à Raymond SPOLI, Marcel REVERDY (CANET D'AUDE) à André HERNANDEZ, Gilles BARTHES (CASTELNAU D'AUDE) à Serge BRUNEL, Paul BERTHIER (COUSTOUGE) à Jacques PIRAUD, Frédéric BERROCAL (FABREZAN) à Isabelle GEA-PERIS, Suzanne ARNAUD (FERRALS LES CORBIERES) à Gérard BARTHEZ, Jean-Marie GALINIE (LANET) à Jean-Marie SAURY, Christine BENET (LEZIGNAN-CORBIERES) à Gérard FORCADA, William COMBES (LEZIGNAN-CORBIERES) à Sabrina FITO, Guy VIVES (LEZIGNAN-CORBIERES) à Thierry CAUMEIL, Dominique JOLIS (LEZIGNAN-CORBIERES) à Dominique JOLIS PAILHIEZ, Sylvie FUMET (LEZIGNAN-CORBIERES) à Bernard FUMET, Michel MASUYER (LEZIGNAN-CORBIERES) à Sylvie DANRE, YVES KOSINSKI (LUC SUR ORBIEU) à Freddy NOLOT, Christine MANGOLD (LUC SUR ORBIEU) à Françoise BAROUSSE, Myriam MIQUEL (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE) à Jean-Michel FOLCH, David ELIS (SAINT COUAT D'AUDE) à Gérard PIOCH, Xavier DE VOLONTAT (SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE) à Alain COSTE, Roland QUINCEY (SAINT PIERRE DES CHAMPS) à René ORTEGA

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-22, L 2122-23, L2122-29 et suivants ;

VU les statuts de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU la délibération n° 39/2020, du 15 juillet 2020, portant élection du Président de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU la délibération n° 55/2020, du 15 juillet 2020, portant délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire au Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois (N° 1 à 21) ;

VU la délibération n° 136/2020, du 14 octobre 2020, portant délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire au Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois (N° 22) ;

VU la délibération n° 90/2021, du 23 juin 2021, portant modification de la délégation d'attribution n°1 du conseil communautaire au Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU la délibération n°123/21, du 15 septembre 2021, portant modification du champ de la 17ème délégation de compétences au Président de la Communauté de Communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois ;

**Considérant** la liste des décisions suivantes :

N° décision	Intitulé de la décision	Date de signature du Président	Date du Visa Contrôle de légalité
DEC_2024_017	Signature d'un avenant n°1 pour les lots 4, 5 et 6 de l'accord-cadre relatif à l'exécution d'un service de transport à la demande avec l'entreprise CAPDEVILLE afin de modifier la cartographie initiale et intégrer la commune de Villerouge-Termenès aux communes desservies par le service.	22/02/2024	22/02/2024
DEC_2024_018	Convention de partenariat avec l'Office Artistique de Région Nouvelle Aquitaine pour aide à la diffusion hors région du spectacle Goupil – 1800€ au profit de la CCRLCM	22/02/2024	22/02/2024
DEC_2024_019	Convention d'occupation de la salle d'escalade du gymnase du Lycée Ferroul par LEZI BLOC pour la maintenance du parcours d'escalade le jeudi soir,	22/02/2024	22/02/2024
DEC_2024_020	Convention tripartite CCRLCM / LEZIBLOC / MJC d'occupation et de mise à disposition d'une salle et d'une structure artificielle d'escalade au gymnase du Lycée Ferroul	22/02/2024	22/02/2024
DEC_2024_021	Signature d'un avenant n°4 de transfert suite à la dissolution sans liquidation de l'entreprise EVEN CONSEIL au profit de l'entreprise CITADIA CONSEIL pour le lot 02 – Réalisation du PCAET	07/03/2024	07/03/2024
DEC_2024_022	Signature d'un avenant n°5 de transfert suite à la dissolution sans liquidation des autres entreprises membres du groupement d'entreprises au profit de la seule entreprise CITADIA CONSEIL pour le lot 01 –	07/03/2023	07/03/2023

	Révision du SCOT		
DEC_2024_023	Signature d'un avenant n°4 en plus value de 14 150,00 € HT avec le groupement d'entreprises représenté par son mandataire CITADIA CONSEIL pour le lot 01 – Révision du SCOT portant ainsi le montant de 154 375,00 € à 168 525,00 € HT	07/03/2024	07/03/2024
DEC_2024_024	Aliénation de gré à gré du véhicule Renault Premium BOM n°CA -882-PD pour la somme de 1500€ au profit de MECALOUR GIE	28/03/2024	28/03/2024
DEC_2024_025	Aliénation de gré à gré du véhicule Renault Premium BOM n°CK -279-BY pour la somme de 1500€ au profit de MECALOUR GIE	28/03/2024	28/03/2024
DEC_2024_026	Aliénation de gré à gré du véhicule Renault Premium BOM n°DE -579-JD pour la somme de 3 000€ au profit de MECALOUR GIE	28/03/2024	28/03/2024
DEC_2024_027	Aliénation de gré à gré du véhicule Renault Premium BOM n°DE -474-JD pour la somme de 3 000€ au profit de MECALOUR GIE	28/03/2024	28/03/2024
DEC_2024_028	Modification du fonctionnement de la régie de recette de la CCRLCM de la taxe de séjour intercommunale	28/03/2024	28/03/2024
DEC_2024_029	Aliénation de gré à gré du véhicule Renault Premium BOM n°DE -589-JD pour la somme de 3 500€ au profit de MECALOUR GIE	28/03/2024	28/03/2024
DEC_2024_030	Signature d'un avenant de transfert de la convention de prêt souscrite le 27/06/2005 pour le financement de la déchetterie de Saint Laurent de la Cabrerisse auprès de la Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon suite au retrait de certaines communes de la Communauté de Communes de la Contrée de Durban et à l'arrêté préfectoral portant répartition de l'actif, des dettes et des subventions	28/03/2024	28/03/2024
DEC_2024_031	Signature d'un marché de service pour l'animation de l'accueil de loisirs sans hébergement "La Lauseta" pour une durée de 1 an à compter du 02/02/2024 au prix estimé de 129 239,50 € TTC avec l'association MJC - 25 Rue Marat 11200 LEZIGNAN-CORBIERES	28/03/2024	28/03/2024
DEC_2024_032	Demande de subvention (3000€) au Conseil Départementale de l'Aude pour l'action pédagogique des 28 et 29 juin 2024 du conservatoire de musique intercommunal	28/03/2024	28/03/2024
DEC_2024_033	Demande de subvention (30 000€) au Conseil Départementale de l'Aude pour le fonctionnement du conservatoire de musique intercommunal pour l'année scolaire 2023/2024	28/03/2024	28/03/2024

DEC_2024_034	Choix du lieu de séance - Amphithéâtre du CFAI Henri Martin - 22 Avenue des Genets 11200 Lézignan-Corbières pour le conseil communautaire du 10/04/2024	02/04/2024	03/04/2024
DEC_2024_035	Convention de mise à disposition d'une BOM à la ville de Lézignan-Corbières pour un montant de 200€ du mardi au jeudi sur demande de la ville.	03/04/2024	03/04/2024
DEC_2024_036	Convention d'objectifs et de financement CAF - Fonds Innovation petite enfance - Investissement 2023-2025 pour un montant de 95 000€.	04/04/2024	04/04/2024
DEC_2024_037	Convention d'objectifs et de financement CAF - Plan d'investissement d'accueil du jeune enfant pour un montant de 270 000€.	04/04/2024	04/04/2024
DEC_2024_038	Convention d'objectifs et de financement Etat - Fonds innovation petite enfance 2023-2025 pour un montant de 105 000€	04/04/2024	04/04/2024
DEC_2024_039	Convention d'objectifs et de financement CAF - Fonds Innovation petite enfance - Fonctionnement 2023-2025 pour un montant de 10 000€	04/04/2024	04/04/2024

**Entendu** le rapport du Président qui souligne que les décisions qu'il a prises conformément à la délégation d'attribution du Conseil Communautaire doivent être communiquées à l'assemblée délibérante ;

Sur proposition du rapporteur, André HERNANDEZ Président,

*Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, décide de,*

**PRENDRE ACTE** du compte rendu des décisions citées ci-dessus et prises en vertu des délibérations n°55/2020 du 15 juillet 2020, n°136/2020 du 14 octobre 2020, n°90/2021 du 23 juin 2021 et 123/2021 du 15 septembre 2021.

- **INFORMER** que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application *Télérecours citoyens* qui est accessible depuis le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 011-200035863-20240410-DE\_2024\_\_24-DE

**Secrétaire de séance,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Freddy'.

**Freddy NOLOT,**

**Le Président,**



**André HERNANDEZ**